

SES PLAINTES



Jeune mariée. — Arthur est déjà à mon égard d'une indifférence qui empire de jour en jour.

La mère. — ???

Jeune mariée. — Il m'a laissé aller cet été où je voulais bien. Il m'a dit que ça lui était bien égal.

NOVEMBRE

Nous n'irons plus sur la colline
Dans la friche cueillir des fleurs
De velours et de mousseline.
Elles ont perdu leur couleur.

Et comme j'allais sous les brumes,
Aux aurores de mai rêvant,
Novembre expectorait ses rhumes
Dans les quintes des coups de vent.

J'ai vu sous les feuilles tombées,
Dans les mousses au ton plus clair,
Des cadavres de scarabées,
Rôdés et les puttes en l'air.

C'est le mois des mélancolies,
Dans le silence on se croit seul ;
Et, le long des vitres pâlies,
Le brouillard a l'air d'un linceul.

Le passé noir revient sur l'âme,
Et, près de l'âtre, appesantis,
Les vieux, l'œil fixe sur la flamme,
Songent à ceux qui sont partis.

ALEXIS MEUNIER.

LES LIEUX DE SEPULTURE

L'histoire laisse peu d'obscurité sur les divers usages qui existaient chez les peuples de l'antiquité pour l'ensevelissement des morts.

Les Egyptiens dont on a retrouvé de si nombreuses momies, enfermaient les morts dans d'immenses tombes. Les Grecs avaient l'habitude de les brûler. Les Romains, dans les premiers temps, les enterraient et ensuite ils les brûlèrent, comme les Grecs. Cet usage de la crémation, de moins en moins fréquent à partir des Antonins, n'existe presque plus à l'époque de Macrobe, qui était consul en 422.

A Rome, il n'y avait pas à proprement parler de cimetière public. Le lieu de chaque inhumation était facultatif. Quand, par mesure d'assainissement, vint la défense d'inhumer et de brûler les morts dans les villes, on construisit des tombeaux le long des voies publiques en dehors de Rome. Ce furent les chrétiens qui, après l'époque de la persécution, créèrent les cimetières, vastes espaces consacrés, tels qu'on en trouve partout aujourd'hui dans les pays civilisés.

Le respect qu'on avait pour les morts faisait considérer les cimetières comme lieux d'asile, et dans les temps de guerre, tout ce qu'y déposaient les gens des campagnes était en sûreté.

Les croix étaient, aux premiers temps du christianisme, des ornements religieux dans les cimetières. Quelques unes montraient une richesse de formes qui a pu contribuer à leur conservation. Il reste encore en France une dizaine des plus anciens de ces monuments.

Saint-Pierre, à Rome, ayant souffert le supplice de la croix il en fut mis une sur son tombeau ; mais les monuments antiques de tous les martyrs en portèrent un également, quelque supplice qu'ils eussent subi pour l'amour du Christ, du crucifié. Dans la suite, l'usage s'établit de placer une croix sur la tombe de tous les chrétiens.

Il y avait en outre, dans beaucoup de cimetières, des édifices appelés généralement lanternes des morts, formés ordinairement d'une colonne creuse en pierre, terminée à son sommet par un petit pavillon ajouré, percée à sa base d'une petite porto au-dessus d'une dalle en façon de table,

et destinée à signaler au loin, la nuit, au moyen d'un fanal, la présence d'un établissement religieux, d'un cimetière.

La lueur rouge du fanal dans la nuit rappelait au voyageur le souvenir des trépassés et l'engageait à prier pour le repos de leurs âmes.

On dressa des autels au pied de ces monuments devenus l'objet d'une dévotion particulière, et à certaines époques de l'année, des cérémonies s'y célébraient, comme aujourd'hui même des processions se rendent auprès de certains de ces fanalx qui subsistent.

Dans le cimetière des Innocents, à Paris, se trouvaient les plus intéressants de ces petits édifices funéraires, notamment la croix de l'astine, ornée d'un bas-relief de Jean Goujon ; un Squelette, figurine en ivoire du célèbre statuaire Germain Pilon ; le fameux bas-relief du Foudroyé, dû au ciseau du sculpteur italien Ponce Trebatti, et le Fanal des Innocents, l'édicule le plus important de tous, qui dominait le cimetière. C'était une tour elle où l'on voyait une image de la Vierge taillée dans la pierre et très artistiquement sculptée. L'abbé Lebeuf, célèbre érudit, a ainsi décrit, vers le milieu du dernier siècle, le Fanal des Innocents : "Cette turricule a, dans le haut, huit ouvertures carrées, oblongues, pratiquées sous des formes de cintres un peu pointues. Le bas et le haut de la lanterne sont entourés d'une sculpture en pointe de diamant. Le sommet ne paraît point terminé par un globe, mais par une espèce de grosse fleur ; la croix qui surmonte le tout est une chose ajoutée." La statue de la Vierge dans sa niche, sous un auvent, était désignée sous le nom de Notre-Dame des Bois, probablement parce que l'emplacement du cimetière des Innocents avait été jadis convert par une forêt.

Les lieux de sépultures dans l'intérieur des villes étaient la cause de dangers permanents pour la santé publique : tel, à Paris, ce cimetière des Innocents, dont l'emplacement forme maintenant le square au milieu duquel s'élève la fontaine de Jean Goujon. Ce champ de morts, contigu aux halles des Champeaux, le vieux marché parisien si complètement transformé aujourd'hui, était entouré de charniers composés d'une galerie vitrée où étaient amoncelés en tas serrés les ossements.

Comment parler du cimetière des Innocents sans dire quelques mots des catacombes de Paris, qui ne sont pas, du reste, de véritables catacombes ? Les souterrains ainsi dénommés et dont les plus remarquables et les plus célèbres sont ceux de Rome, de Naples, de Syracuse, de Palerme, d'Aggrigente, de Toscane et d'Etrurie étaient destinés, dès la plus haute antiquité, à la sépulture même des morts, tandis que dans nos catacombes, anciennes carrières d'où est sortie en grande partie la capitale de la France, qui ne semblent guère remonter au delà des derniers temps du paganisme et ne peuvent par conséquent avoir servi de lieu de sépulture aux habitants de la Lutetia de César, on n'a déposé, à la fin du dernier siècle, que les ossements provenant des cimetières situés dans l'intérieur de la ville. Elles ne contiennent donc aucun squelette entier, mais on y a transporté une immense quantité d'ossements de toute nature et de toute provenance, tous confondus, sauf un certain nombre qui sont réunis et groupés sous la dénomination commune du cimetière où ils étaient primitivement inhumés.

En 1780, le lieutenant de police Lenoir, demanda la suppression de l'église des Innocents, l'exhumation des corps déposés dans son antique cimetière et sa conversion en voie publique. L'autorité ne pouvait manquer d'approuver un projet si favorable à la salubrité de la ville, et désigna pour recevoir les ossements les carrières situées sous la plaine de Mont-Souris, au lieu dit de la Tombe-Issoire ou Isouard, du nom d'un brigand qui exerçait jadis ses rapines aux environs dépendant de Saint-Jean-de-Latran. En 1786, on commença des travaux préparatoires dans les catacombes, et le 7 avril 1787, il fut procédé à la bénédiction et à la consécration des catacombes de la Tombe-Issoire, destinées à devenir l'ossuaire de tous les cimetières de Paris. Ce jour même on commença la translation des ossements du cimetière des Innocents, qui dura quinze mois. Ensuite on en fit autant, successivement, pour les cimetières de St-Eustache, de St-Etienne - des - Grès, et d'une quinzaine d'autres.

Il faut citer aussi, parmi les ossuaires célèbres celui de Morat, ville de Suisse. En 1476, Charles le Téméraire, qui voulait reconstituer le royaume de Bourgogne, mit le siège devant Morat avec 30,000 hommes. Son armée fut écrasée, et on en fit un si grand carnage que les confédérés purent construire un monument commémoratif des ossements des vaincus ; 8 ou 10,000 Bourguignons étaient restés sur le champ de bataille. Plus de la moitié d'entre eux avaient été tués de sang froid après le combat. Les cadavres des vaincus, au rapport de Commynes, furent jetés dans une fosse immense qu'on remplit de chaux vive. Quand les corps furent consumés, on entassa les ossements dans une chapelle appelée l'Os-

IL Y A ÇA !



Cohenstein. — Quand ch'ai gommencé les affaires, che n'avais rien !
Philidor. — Mais ceux avec qui vous les avez faites avaient alors quelque chose.